

L'écologie socialisée

Table des matières

Avant-propos.....	2
La problématique écologique.....	3
L'écologie dans le capitalisme.....	3
Les formes "contraintes" d'écologie.....	3
L'approche salariale.....	5
Principe.....	5
Bénéfices écologiques immédiats.....	5
Bénéfices indirects.....	5
Mise en place.....	6
L'approche sectorielle.....	8
Principe.....	8
L'alimentation.....	8
L'énergie.....	8
Les transports.....	9
La recherche.....	9
L'information.....	10
Mise en place.....	11
L'approche par l'investissement.....	12
Principe.....	12
L'investissement socialisé et l'écologie.....	12
Mise en place.....	13
La question internationale.....	14
Les propositions de la FI.....	16
Lexique :.....	17

Avant-propos

Étant conscients de la problématique pour la FI de proposer une offre politique “audible” par le plus grand nombre, le choix a été fait ici de faire un large pannel de propositions, toutes en phase avec les thèses de réseau salariat, mais prenant des approches différentes et plus ou moins poussées. Il doit être noté qu’il ne s’agit pas de plusieurs chemins vers le même résultat, mais de différentes approches complémentaires et qu’une efficacité maximale sera atteinte en progressant sur tous ces fronts.

Les différentes approches abordées sont :

- Celle du salariat et du pouvoir qu’il permet au travailleur d’avoir sur son travail, lui permettant d’agir pour l’écologie ou de refuser un poste néfaste si son salaire n’y est pas lié.
- Celle de la socialisation de l’outil de travail, offrant un pouvoir démocratique de regard et de gestion sur ce qui est produit, comment, pourquoi, voir même une cohésion entre différents secteurs (production et recyclage par exemple)
- Celle de l’investissement par cotisation-subvention, ici aussi géré démocratiquement, qui permet d’assurer un cycle économique stable, dans l’intérêt collectif, et de permettre une reprise de pouvoir sur le coeur du capitalisme

Une dernière partie est consacrée à la mise en cohésion de nos propositions et de celles présentes dans le livret sur l’écologie de la FI.

Afin de clarifier certains propos au sens que nous voulons précis (démocratie, travail, salaire, etc.), un lexique est mis à disposition en fin de document.

La problématique écologique

L'écologie dans le capitalisme¹

Afin de déterminer pourquoi l'écologie n'advientra jamais dans le capitalisme, il convient de poser l'évidence en caractérisant ce dernier :

Le capitalisme est un modèle d'exploitation² se basant sur la fructification du capital financier, en ce sens que toute action entreprise par le capitalisme a pour but de faire grossir un capital de départ. Par conséquent, ce modèle n'investira jamais que dans ce qui est rentable (selon le marché), indépendamment de ce qui est souhaité d'un point de vue démocratique.

Pour ne citer que quelques exemples :

- l'obsolescence planifiée afin de vendre un même produit d'avantage
- la publicité usant de méthodes de manipulation afin d'inciter des achats sans besoin initial
- la délocalisation vers des pays au droit du travail faible et aux salaires bas, impliquant d'énormes volumes de transports par la suite
- etc.

De plus, les bénéfices issus de cette rentabilité retournant à l'entité capitaliste de départ, tout effort pour inciter une action peu rentable mais souhaitable devra être effectué à chaque itération du cycle économique.

Les seules actions écologiques menées dans le capitalisme sont donc celles qui sont rendues rentables par une intervention de l'état (i.e. les citoyens paient par l'impôt les capitalistes afin de les inciter à l'écologie, accroissant les inégalités), celles permettant un « green-washing » qui se verront allouer un budget communication à l'effet marginal, et celles pour lesquelles toutes les autres options ont été fortement pénalisées et l'unique option restante reste rentable.

Cette troisième option peut paraître souhaitable mais souffre en réalité de plusieurs limites que nous allons survoler maintenant

Les formes “contraintes” d'écologie

1 l'écologie individuelle ne sera pas traitée dans ce document tant son effet est limité et loin des décisions politiques à prendre

2 Si l'économie est la gestion des ressources pour satisfaire nos besoins aujourd'hui et à l'avenir, le capitalisme n'est pas un modèle économique. Il ne se soucie que d'exploiter un maximum au plus vite, sans considération d'avenir.

La principale limite de l'approche contrainte est son manque d'efficacité. Elle vise en effet à contraindre le capitalisme à faire l'inverse de ce pourquoi il est conçu : augmenter les marges, et s'accaparer toujours plus de richesses, que ce soit au dépend des travailleurs ou de la planète.

Comme indiqué précédemment, le capitalisme n'investira que dans ce qui est rentable, ce qui indique que pénaliser toutes les options non écologistes sera peu efficace si ce que l'écologie de mande est non rentable pour le capital (s'il faut qu'une part de la main d'oeuvre travail à une activité non marchande par exemple).

Aussi, les capitalistes ayant déjà en place un énorme réseau d'outils leur permettant de fructifier hors de l'économie réelle (bulles et refuges fiscaux, évasions, etc.), cette approche nécessitera de contrer ce complexe réseau en plus du reste, sans quoi le capital cessera simplement d'investir hors de ce réseau.

Enfin, afin d'inciter le capital dans la bonne direction, un énorme travail d'analyse continu sera nécessaire pour déterminer quelle direction et quelles actions pénaliser, comment, de le mettre en place, puis de le policer, sachant que le capitalisme fera travailler sa main d'oeuvre contre cet effort. La force de travail appliquée à cette tâche de microgestion en concurrence n'est alors pas appliquée concrètement dans la lutte écologique. Hors du capitalisme (ou plutôt, dans une économie socialisée), la réflexion démocratique sur les mesures écologiques à prendre suffirait à elle seule, l'outil de travail étant alors entre les mains des travailleurs, et donc, des citoyens, et donc, de la démocratie.

Sur ce même point, il est aussi à noter que tout indicateur créé pour analyser ce qui est écologique ou ce qui ne l'est pas souffrira du caractère privé de la propriété de l'outil de travail capitaliste, facilitant l'externalisation des coûts et de la pollution, c'est à dire l'invisibilisation derrière des couches de succursales et sociétés écran du caractère destructeur d'une activité.

En définitive, il paraît à la fois plus efficace, plus souhaitable et plus juste de réduire au plus vite puis supprimer la part capitaliste de notre économie, plutôt que de la contraindre.

Dans cette optique, nous allons, dans la suite de ce document, proposer différentes approches pour sortir plus ou moins progressivement la question écologique du capitalisme.

L'approche salariale

Principe

La première approche que nous pouvons proposer se base sur l'émancipation par le salaire des contraintes productivistes, destructrices et compétitives à outrance du travail capitaliste.

Bénéfices écologiques immédiats

Pour commencer, l'optention d'un salaire à la personne permettant de vivre et de produire sereinement (au grand minimum un smic) permettrait aux travailleurs de refuser les postes dont ils jugerait l'objectif ou la manière contraire à leurs idées écologiques. Ces idées étant désormais assez vastement répandues dans la population, l'impact serait non négligeable. De plus, toute une part de la population aujourd'hui exclue de tout accès à l'outil de production (les chômeurs et sans emplois de tout genre), et contrainte à l'utilisation de son temps à la recherche d'emplois inexstants pourrait enfin allouer son temps à travailler à la hauteur de ses moyens.

Cette idée permet également de reconnaître comme travail productif salarié une grande quantité de tâches pour le moment considérées comme « utiles mais non productives ». Pour ce qui est de l'écologie, le salaire à vie permettrait aux personnes souhaitant travailler sur tout ce qui a trait à la sensibilisation ou aux actions écologiste de le faire (tâches aujourd'hui souvent faites bénévolement).

Les deux arguments ci-dessus sont parfois présentés par les défenseurs du revenu de base. Nous jugeons les montants des différentes variantes de revenu de base insuffisants pour avoir un véritable effet (surtout s'il remplace en les regroupant les aides sociales actuelles). Aussi, le fait que le « revenu » reconnaît un droit à consommer alors que le « salaire » est une reconnaissance du travail a un impact psychologique très différent.

à noter que le salaire seul ne permet pas à chaque travailleur d'accomplir les tâches (liées ou non à l'écologie) si ces dernières demandent de grands moyens de mise en place. Nous y viendrons plus tard lorsque nous aborderons l'investissement.

Bénéfices indirects

Ledit salaire permettrait de reconnaître comme travail (salarié) de nombreuses activités très utiles bien que sans rapport (direct en tous cas) avec l'écologie : l'éducation³ des parents au foyer, mais aussi des

3 Au sens de « s'occuper des enfants, apprendre les rudiments et les normes sociales », que nous différencions ici de l'instruction, principalement prise en charge par l'école.

puériculteurs très sous-payés pour ne citer qu'eux, les tâches ménagères, le système associatif, la vie politique ou religieuse locale, les actions de sensibilisation, le militantisme, etc.

L'activité de pôle emploi pourrait transiter du flicage des chômeurs qu'elle est devenue vers une activité de mise en relation entre des personnes cherchant à travailler utilement et des entreprises ou autres collectifs de travail en recherche de main d'œuvre, voir de proposition certains services utiles ou nécessaires ne sont pas disponibles localement.

Ajoutons également qu'en terme d'efficacité, un effort énorme est aujourd'hui attribué à répartir et contrôler des productions qui, en y réfléchissant, n'ont pas leur place dans le secteur marchand, aboutissant de plus souvent à un revenu très inégal et aléatoire pour les travailleurs concernés. L'un des exemples les plus criants étant tout ce qui a attiré aux productions numériques (recherches scientifiques, encyclopédies, mais aussi musiques, e-books, films, jeux vidéos, etc.) pour lesquelles le nombre de personnes bénéficiant du travail effectué n'a que peu d'impact sur les coûts de production. La mise en place d'un salaire à la personne permettrait de rémunérer les producteurs par cotisation, permettant ensuite un accès libre à la valeur produite à tous. Nous digresserons légèrement en notant que ledit salaire est déjà massivement en place dans le secteur de la recherche, mais que des choix politiques capitalistes ont privatisé l'édition des résultats de recherche, rendant payant les résultats de recherche financés publiquement...

Toujours à propos d'efforts inutiles voire pénibles, les ONG sont aujourd'hui dépendantes de dons pour payer leur base salariée nécessaire à l'accomplissement d'un travail constant. Le salaire étant alors payé par la caisse de cotisation, les besoins de telles campagnes de dons très lourdes à organiser seraient alors bien moindres.

Mise en place

À Réseau Salariat, nous défendons le salaire à la personne, inconditionnel et pour toute la vie, détaché du poste de travail et financé par cotisation d'une part de la valeur ajoutée marchande, et exclusif à toute autre forme de revenu⁴ (pas de dividende, de supplément de salaire par l'entreprise, de spéculation individuelle, etc.). Cette proposition a pour effet de priver le capital de sa mainmise sur les travailleurs, et implique donc une sortie du capitalisme.

Il est possible, pour une transition moins soudaine, de créer une version intermédiaire consistant en un premier niveau de salaire à vie (au grand minimum le smic), inconditionnel, financé par la cotisation comme son homologue complet, mais pouvant être complété par un salaire d'entreprise. La proposition se différencie du revenu de base sur sa valeur (supérieure au smic), sa reconnaissance d'un travail hors de l'emploi et le fait qu'il ne remplace aucune aide sociale (en tous cas pas celles qui ne sont pas conditionnées à un revenu inférieur au smic...).

La reconnaissance du travail aujourd'hui bénévole reste au travers de cette proposition, bien qu'inférieure à ce qu'elle pourrait être avec un salaire à vie complet, et la possibilité de refuser les

4 À l'exception peut-être de certaines aides spécifiques à certaines situations personnelles difficiles

postes néfastes se trouverai amoindrie, surtout pour les travailleurs payés de hauts salaires pour des activités néfastes, mais resterait présente.

La mise en place de ce premier niveau de salaire à vie ne serait alors pas une sortie complète du modèle capitaliste, étant donné que les entreprises actuelles continueraient de fonctionner comme actuellement avec des cotisations plus élevées et des salaires directs de l'entreprise plus faibles. Les possibilités d'exploitation des travailleurs précaires s'en trouveraient réduites et les SCOPs composées desdits travailleurs fleuriront alors probablement. Seuls les travailleurs touchant de hauts salaires et ne souhaitant pas les perdre resteraient alors à court terme dans l'organisation capitaliste du travail.

à noter que « l'innovation » et la « prise de risques » dont le capitalisme prétend être l'avatar, seraient en réalité largement facilitées par la précarité bien moindre, étant donné qu'un échec .

Cette mesure est idéalement à combiner à d'autres mesures ci-dessus (en particulier l'investissement), afin de limiter rapidement le pouvoir capitaliste afin qu'il ne dénature pas ce premier niveau de salaire (étant donné que il n'a rien contre un revenu de survie de base, dont le niveau et le sens n'ont rien à voir). Aussi, elle n'est qu'une mesure transitoire de sortie du capitalisme, sans quoi une mise en opposition social risque d'avoir lieu entre travailleur libres au premier niveau de salaire et travailleurs subordonnés à un niveau de salaire plus élevé, similaire à l'opposition publique/privé mise en place par les libéraux.

L'approche sectorielle

Principe

La seconde approche que nous proposons s'inspire de ce qui a déjà pu être fait par le passé et a déjà prouvé son efficacité pour le bien collectif: la socialisation⁵ de différents secteurs d'activité. L'écologie étant clairement un intérêt collectif, améliorer cette socialisation là où elle existe, la réinstaurer là où elle a été supprimée et la mettre en place là où elle n'a jamais été permettrait, en plus de nombreux autres bénéfices, de garantir un effort écologique dans ces secteurs.

Précisons le fait que cette socialisation implique deux choses :

- la mise en place d'une cotisation qui permettra de financer les salaires et de subventionner l'investissement de ces secteurs d'activité (en prenant exemple sur ce qui a été fait avec le régime général de la sécurité sociale)
- la gestion du secteur socialisé démocratique, le plus horizontalement possible, donc par les travailleurs et les citoyens.

Il est complexe d'être exhaustif ici, nous listerons donc quelques secteurs dont la socialisation aurait des bénéfices écologiques évidents. Autrement rendus impossibles par le besoin de profits à tous prix et la concurrence à outrance du capitalisme.

L'alimentation

La mise en place d'une sécurité sociale alimentaire permettrait à la fois de garantir un niveau seuil d'alimentation de qualité par une « gratuité⁶ » des premières nécessités d'eau potable et de nourriture auxquelles nous pourrions associer des conditions sur la méthode de production, permettant à la fois de favoriser des modes de production plus écologiques (pluri-culture, bio, production locale, etc.) et une meilleure qualité. L'achat des premières nécessités de nourriture pourraient alors se faire auprès de producteurs conventionnés, par une « carte vitale de l'alimentation », par exemple.

Il est préférable de payer tout producteur conventionné un salaire à la qualification (comme pour l'enseignement) pour éviter, entre autres choses, la course à la production au dépend des conditions de production qu'on observe aujourd'hui.

L'énergie

Les contraintes du marché capitaliste favorisent les énergies les moins chères à produire, que ce soit pour des raisons historiques (générateurs déjà existants), ou parce que les matières premières sont moins chères. La mise en place de considérations écologiques ne peuvent se faire que par des contraintes légales ou des incitations (pécuniaires). Les contraintes légales impliquent une complexité

5 À distinguer d'une étatisation dans laquelle le gouvernement aurait un fort pouvoir de décision. Le but ici est d'en faire un pouvoir séparé, géré le plus démocratiquement et horizontalement possible, assurant une meilleure cohésion autour de l'intérêt collectif, et empêchant une reprise de pouvoir simple par un nouveau gouvernement pro-capitalisme.

6 Socialisation en vérité

bureaucratique de mise en place et de contrôle, des mensonges des industries pour faussement les satisfaire, ainsi qu'un arrêt de tout effort de progrès une fois la contrainte atteinte. Les incitations pécuniaires quand à elles, implique des subventions d'entreprises privées (et donc d'actionnaires et autres parasites capitalistes) par les citoyens à travers l'impôt.

La socialisation de ce secteur permettrait un contrôle démocratique et transparent sur la transition vers les énergies renouvelables, en facilitant par exemple la prise en compte de la pollution qu'implique la production et la maintenance des différents types de générateurs verts, point sur lequel il peut être complexe d'avoir des données si les producteurs sont privés. Aussi, il sera bien plus simple avec une telle gestion de garantir que la transition avance à un rythme satisfaisant (d'un point de vue démocratique en tous cas).

Les transports

Ce secteur a été particulièrement marqué par le capitalisme. Le réseau ferroviaire qui permet un transport des ressources autant que des personnes, n'a pas cessé de réduire son maillage, certaines horaires « peu rentables » n'ont tout simplement plus aucun trafic (les trains couchette en particulier). Le trafic a transité vers le réseau routier, très polluant de par la source d'énergie pétrolière utilisée, mais aussi de par la multiplication des véhicules, tant pour les transports de personnes par voitures individuelles que pour les ressources par camion, au dépend de travailleurs bien plus précaires et bien moins traité que les cheminôts, encore protégés par leur status malgré les attaques répétées sur celui-ci. Les transports sont aussi marqués de grandes inégalités source d'encore plus de pollution par la même occasion, étant donné que les plus riches, pour compenser l'inconfort et la longueur de trajets routier et le mauvais maillage ferroviaire voyagent par avion, même pour des trajets relativement courts, voir utilise des transports de plaisance dévastateurs (les derniers gigantesques paquebots de plaisance à avoir mouillé en sont assez symptomatiques).

La socialisation de ce secteur permettrait, ici aussi, de conserver une notion d'efficacité sensé être symbolisée par la rentabilité dans le capitalisme, tout en abandonnant les effets néfastes de cette dernière, afin d'enfin allouer les ressources nécessaires à retrouver un maillage de transports corrects et adaptés aux différents besoins, ce qui permettrait, une fois que de nouvelles options de déplacement sont disponibles, se substituer à une grande partie du réseau routier. D'autant plus que si le secteur est socialisé, donc financé par un cycle cotisation/subvention, il est raisonnable d'imaginer rendre ces transports réfléchits entre autre pour l'écologie bien moins cher que les transports polluants envisagés aujourd'hui. Nous pourrions aussi envisager d'augmenter les prix des transports individuels pour refléter leur « coût » sur le plan écologique une fois l'alternative existante ET accessible à tous.

La recherche

Ce point est moins évidents mais tout aussi important que les précédents pour ce qui est de l'écologie.

La recherche scientifique en France est historiquement très socialisée, mais le capitalisme a rapidement (avec le consentement de gouvernements libéraux), récupéré une certaine main-mise dessus, à la fois en résuisant progressivement les financements de la recherche, mais aussi en capitalisant le résultat de

cette recherche à travers les magazines d'édition scientifique, qui s'approprient la propriété intellectuelle des recherches publiées, les rendant payantes et difficiles d'accès, alors même que la recherche a été financée par la socialisation, impliquant logiquement un accès libre au résultat. Notons que nous sommes actuellement dans la situation absurde qui force la recherche publique à payer l'accès à ses propres résultats de recherche pour pouvoir continuer à avancer.

La réduction de la recherche publique s'est aussi faite au profit de la recherche privée. Cette dernière force la réinvention perpétuelle étant donnée qu'une entreprise privée conservera souvent jalousement les résultats de ses recherches, mais est aussi une source de subvention du capital absurde au travers du crédit impôt recherche par exemple, qui permet aux entreprises de réduire fortement leurs cotisations et impôts, et donc leur participation au bon fonctionnement du système social en échange d'un dossier qui n'est souvent rien d'autre qu'un rassemblement de faux-semblants ressemblant de loin à de la recherche, sans aucune contrainte de rendre publique les résultats d'ailleurs.

La reconquête de ce secteur permettrait d'arrêter de subventionner des entreprises pour des recherches falacieuses et d'enfin rendre ses lettres de noblesse à la recherche, tout en permettant, par décision collective, d'investir bien plus dans les recherches pouvant offrir des bénéfices écologiques importants si on le juge nécessaire, mais aussi et surtout, de rendre le résultat de ces recherches librement accessible aux scientifiques, afin qu'enfin la communauté scientifique puisse progresser collectivement dans un effort commun, bien loin du sentiment actuel de faire ses recherches isolé au vu de la difficulté à accéder aux recherches d'autres.

L'information

Ce point est encore plus indirect que le précédent, mais reste lui aussi primordial. L'information est aujourd'hui massivement contrôlée par le capitalisme qui a acquis au fil des années l'intégralité des médias dominants (cf <https://www.acrimed.org/Medias-francais-qui-possede-quoi>). La conséquence de cette appropriation est désastreuse sur de nombreux points, l'un d'entre eux étant l'écologie. Ayant constaté que les changements écologiques dont nous avons besoin se feront forcément aux dépens des capitalistes, il est facile d'imaginer l'accueil qui sera fait aux propositions dans ces médias dont la ligne éditoriale est clairement opposée à ces modifications.

Les bénéfices de la socialisation du secteur de l'information seraient nombreux, en plus de ceux liés à l'écologie. Cela permettrait de rendre, au travers d'une gestion démocratique la plus horizontale possible de réduire la dissonance sociale entre la classe journaliste et le reste de la population (les premiers n'étant pas représentatifs des seconds, d'autant plus étant donnés qu'ils sont choisis en fonction de leur adhésion à la ligne éditoriale de leur journal), mais aussi de faire travailler les journalistes dans des conditions moins précaires, moins liés à une politique du chiffre (qui a par exemple abouti à l'absurdité qu'est « l'information en continu » dans laquelle chaque bribe d'information à peine vérifiée est répétée sur un ton affolant comme une exclusivité), et sans dépendance à la publicité, qui rend l'information désagréable, force les journalistes à ne pas être

critiques de leurs sponsors, et pose tous les autres problèmes inhérents à la publicité (l'occupation du temps de cerveau pour ne citer qu'elle).

Mise en place

Nous avons ici de nombreux exemples passés de mise en place dont nous pouvons nous inspirer à différents niveaux (éducation, transport, énergie, poste, etc., pour ne citer que des exemples ayant déjà été appliqués en France).

La principale limite de cette approche est qu'une nouvelle bataille est nécessaire pour conquérir et conserver chaque secteur, et que l'« écologie » est quelque chose de très transverse, et non un secteur, rendant la conquête de progrès écologique longue pour des bénéfices urgents. Ici encore, il est pertinent de combiner cette approche avec les deux autres pour un effet maximal.

L'approche par l'investissement

Principe

L'investissement est au coeur du fonctionnement capitaliste, et est donc au coeur de toute tentative de s'en affranchir. Étant donné l'approche capitaliste de l'écologie abordée dans la première partie de ce document, toute forme d'investissement non capitaliste sera évidemment favorable au travail sur l'écologie.

L'idée, à la fois très simple et déjà éprouvée, non seulement par le régime général de la sécurité sociale, mais aussi par bien d'autres secteurs déjà cités dans ce document, est de mettre en place un cycle cotisation-subvention, qui pourra venir se substituer au cycles dette-remboursement, investissement-dividendes, achat-location que l'on connaît bien dans le capitalisme. Ce faisant, nous pourrions échapper à cette logique capitaliste de l'investissement à la seule condition de la rentabilité individuelle de l'investisseur, qui mène par le principe d'externalisation des coûts à ne pas se préoccuper d'écologie (entre autres), et ainsi investir plus intelligemment avec la vision globale du monde en tête. De plus, la mise en place d'un tel cycle permet de mettre en place de la démocratie dans l'investissement, et non plus en comptant majoritairement sur des décisions individuelles très éloignées de l'intérêt collectif.

Notons que ce nouveau cycle, en se détachant de la notion de rentabilité immédiate, s'immunise contre les crises économiques auquel le capitalisme nous expose périodiquement. En effet, si le retour sur investissement (lié à la croissance), n'est pas là, voir même s'il est insuffisant, l'individu capitaliste n'investira pas, ce qui mène à une paralysie complète de tout le système qui ne peut être compensée que par une intervention extérieure (de l'état le plus souvent), qui utilisera ses fonds (et donc ceux des citoyens), pour compenser cette perte, ce qui aboutit par exemple aux profits record emmagasinés aux dépens des travailleurs durant la crise Covid. À l'inverse, dans le cycle cotisation-subvention, si la capacité de production diminue pour quelque raison que ce soit (disparition d'une matière première, soucis d'acheminement, voir même baisse de la population et donc de la force de travail), l'investissement baissera de manière exactement proportionnelle, et pas une once de plus. Une décroissance de 1% (ce qui est énorme), impliquerait une baisse d'investissement de 1% (compensable par une légère augmentation de cotisation sans accroître les inégalités, d'ailleurs).

Dans le cas où un collectif subventionné venait à faire faillite s'il est marchand ou a ne plus avoir l'aval d'une caisse de cotisation et donc plus de moyen pour maintenir ses activités sinon, la caisse de cotisation pourra alors récupérer l'outil de travail et le redistribuer à d'autres collectifs. Par exemple, si le secteur automobile perd en vitesse pour des raisons écologiques, il est alors aisé de planifier collectivement une réorientation de l'outil, et s'ils le souhaitent, des travailleurs vers une autre production plus pertinente, ce dont le capitalisme ne se soucie pas.

L'investissement socialisé et l'écologie

Outre les bénéfices à l'organisation du travail déjà évoqués, il est possible, si l'ajout de la démocratie au système d'investissement ne suffit pas, et en particulier si ce « nouveau » mode d'investissement existe sans que l'investissement capitaliste n'ait encore disparu, d'ajouter des contraintes à ce modèle. Par exemple, nous pourrions faire en sorte que ces investissements par subvention ne se fasse que si le collectif de travail qui les demande satisfait un mode de production suffisamment écologique (transformation d'usines polluantes), qu'il permet de progresser sur les objectifs écologiques collectifs (construction de parcs de générateurs à énergie verte) de quelque manière que ce soit, voir même ajouter une contrainte de propriété par les travailleurs de l'outil de travail (garantissant que rien ne disparaît en dividendes, par exemple). Dans ce dernier cas, on peut envisager que toute entreprise capitaliste faisant faillite puisse reprendre de zéro en devenant la propriété de ses travailleurs à la place s'ils le souhaitent.

Mise en place

Le principe est simple : établir une caisse de cotisation d'investissement avec un taux de cotisation (et donc un niveau d'investissement) le plus élevé possible mais dont le niveau pourra dépendre du contexte politique. Les raisons politiques pouvant être évoquées étant la mise en place d'une part de démocratie dans l'investissement et la réduction des fortunes capitalistes injustifiées bien sûr, mais aussi l'ajout d'un filet de sécurité en cas de crise économique, puisque l'on a vu que le capitalisme est très sensible aux crises alors que ce modèle y résiste.

Il convient dans un second temps d'augmenter progressivement (ici aussi en fonction du contexte) les cotisations, soit pour tenir le flot des demandes de subventions qui ne manqueront pas d'affluer, puisque la cotisation est payée de toutes façons et qu'il n'y a pas de remboursement ou de dividendes à payer en complément, soit pour faire face à une crise économique qui ne manquera pas d'arriver tant elles sont récurrentes. Cette augmentation se substituera au système actuel augmentant les inégalités citées plus haut.

Nous sortiront alors du système actuel dans lequel on privatise les bénéfices et on socialise les pertes en socialisant le tout.

Il est important d'un point de vue démocratique d'opérer à une séparation des pouvoirs suffisante, en ce sens que cette caisse devra être gérée démocratiquement par les travailleurs d'une manière indépendante de l'état. (cf l'entrée « démocratie » du lexique).

Il est évident que le système bancaire, aujourd'hui privé et faisant l'essentiel de son bénéfice privé en investissant l'argent qui lui est confié, permettant par ailleurs d'assurer une circulation de la monnaie non utilisée par les particuliers. L'argent en circulation correspondant à la capacité de production (idéalement en tous cas, les bulles spéculatives mettent cet idéal à mal), tout argent qui ne circule pas est autant de travailleurs du secteur marchand au chômage technique. Ainsi, la caisse de cotisation-subvention devra aussi assurer devenir une banque (au sens de lieu de stockage sécurisé de l'épargne) pour prendre progressivement le relais sur ce rôle.

De la même manière, il convient de frapper et détruire de la monnaie quand la production fluctue (ou en anticipation court terme des fluctuations), ce qui est fait par la banque centrale. Celle-ci fonctionne aujourd'hui en interaction avec les banques privées (le capitalisme posant le postulat de la croissance, elle a principalement pour rôle de « frapper » de la monnaie et de renflouer les banques privées en cas de nécessité pour le capitalisme). Elle devra alors aussi s'interfacer avec la nouvelle caisse de cotisation. Orienter la banque centrale pour favoriser le nouveau système voir lui donner l'exclusivité des créations monétaires serait un bon moyen d'augmenter le poids et la force du dispositif et d'assurer la disparition plus ou moins progressive de l'ancien système.

(schema transition investissement)

La question internationale

La première question qui survient est la position de l'union européenne sur ces propositions, qui risquent d'aller à l'encontre de certaines limitations du modèle très capitaliste sur laquelle elle est construite. La solution idéale serait de s'allier à différents autres membres (principalement ceux que le fonctionnement actuel défavorise, comme la Grèce par exemple, qui seront à priori plus sensibles à la cause défendue), afin de faire poids pour forcer l'UE à accepter la mise en place de ces outils, ou à défaut de pouvoir la quitter pour recréer immédiatement une union plus saine dans ses fondamentaux. L'isolation dans la scène internationale n'étant pas souhaitable. D'autant que les forces capitalistes se battront bec et ongles contre ce qu'ils perdront comme un vol de leur propriété « durement acquise ».

La seconde question qui se pose est la question de l'investissement international (qui favorise aujourd'hui la délocalisation dans des pays à la main d'oeuvre plus facilement exploitable d'ailleurs).

Dans le cadre de la transition, il est possible de continuer, pour des entreprises Françaises, à accepter des investissements capitalistes de toute origine (sans que cela n'exonère jamais de payer la cotisation à la caisse de cotisation, il est donc peu probable que les investissements soient massifs, mais les remboursements et dividendes baisseront d'autant).

Pour les multinationales basées en France, nous pourrions envisager de demander une cotisation en fonction du nombre de travailleurs Français employés, ou, mieux mais beaucoup plus complexe, en fonction de la valeur ajoutée issue des activités en France. Il est aussi possible, comme solution long terme, d'investir dans des alternatives locales aux services proposés par les multinationales.

Pour les travailleurs Français travaillant pour des entreprises hors de ce nouveau système (qui, on le rappelle, sera idéalement mis en place en alliance avec d'autres pays), la question est plus épineuse et un cas par cas pourrait être nécessaire.

L'idée principale est de toutes façons de démontrer la faisabilité et les bénéfices de ce nouveau système et de l'étendre à l'international le plus possible. Ne serait-ce que sur le plan écologique, l'impact sera de toute façon insuffisant si la France est le seul pays à progresser.

La problématique des prix intervient aussi à partir du moment où on souhaite relocaliser certaines productions, à la fois pour garantir une production dans de bonnes conditions et pour minimiser les transports. En effet, les nouveaux produits arrivant sur le marché risquent d'être plus chers que leurs équivalents produits dans des pays exploités. Nous pouvons commencer par compter sur la conscience écologique dans la population pour favoriser les produits locaux malgré leur prix plus élevé, et ce d'autant plus si les inégalités de salaire sont réduites par le premier chapitre de nos propositions. Ceci est d'autant plus vrai si ces produits évitent les écueils de l'obsolescence planifiée, sont de bonne qualité, réutilisables et/ou réparables.

Il est aussi envisageable bien que probablement moins populaire, en attendant que l'économie mondiale s'uniformise sur le nouveau modèle, de taxer les produits ayant impliqué beaucoup de voyages ou de mauvaises conditions de production (tant humaines qu'écologiques). L'argent ainsi récupéré pourrait venir en supplément ponctuel des caisses de cotisation, par exemple. Ce point mérite cependant débat.

La question des salaires, à partir du moment où un salaire à vie est mis en place, se pose aussi, mais peut être réglé facilement : la paie d'un salarié vivant en France serait reversée à la caisse de salaires s'il travaille pour une entreprise qui ne cotise pas (ou une partie de ce salaire en cas de premier niveau de salaire suppléé du salaire de l'entreprise), la caisse versera alors le salaire au travailleur ; et la caisse de salaires paiera les travailleurs étrangers travaillant pour une entreprise Française (qui cotisera donc)

Les propositions de la FI

Nous ne reviendrons pas ici sur les propositions plus précises du livret sur l'écologie de la FI. En effet, ce ne sont pas des points sur lesquels nous concentrons notre réflexion et d'autres associations plus spécialisées seront potentiellement plus pertinentes que nous sur ces sujets, et nous pensons, comme indiqué en [introduction](#), les combats sur la réappropriation par les travailleurs du travail et de la production beaucoup plus efficaces que les contraintes plus précises.

Nous apprécions d'ailleurs la prise en compte des travaux extérieurs à la FI dans la construction du programme (associations, gilets jaunes, convention sur le climat, etc.)

Conjointement à nos propositions

Nous avons eu le plaisir de constater, parmi solutions proposés dans le livret sur l'écologie de la FI, que bon nombre d'entre elles se basent sur la socialisation et l'amélioration voir la refondation de services publics. Les propositions sur la gratuité des premières nécessités d'eau et d'énergie, le renforcement de la SNCF, les annulations de privatisations et les « pôles publics » rejoignent d'une certaine manière nos propositions sur [les socialisations sectorielles](#). Ces propositions pourraient cependant, de notre opinion, être enrichies dans leurs modalités avec le contenu dudit chapitre, tout particulièrement sur la manière de gérer à la fois économiquement et politiquement, le plus démocratiquement possible, les différents « pôles ».

Le pôle bancaire a tout particulièrement attiré notre attention, étant donné l'importance que nous apportons à la gestion démocratique de l'économie dans son ensemble, et plus particulièrement ici dans la gestion démocratique de l'investissement, qui est aujourd'hui l'apanage et une bonne partie de la source du pouvoir du capitalisme. Ce point est central à nos yeux et mériterait lui aussi d'être enrichi avec les différentes idées et analyses proposées dans la [chapitre sur l'investissement](#).

Le rôle potentiel du salaire dans la capacité citoyenne à influencer l'écologie ne nous a pas paru présent dans les propositions de la FI. Il s'agit, comme précisé dans [le chapitre le concernant](#), d'un point qui mériterait qu'on s'y attarde et qu'on y accorde une part de l'effort de transformation sociale nécessaire au progrès souhaité. Malgré tout, un point des propositions de la FI revient sur le besoin d'amener la démocratie dans les entreprises, ce avec quoi nous sommes en accord complet.

Les précisions à apporter

Sur tous les points que nous avons pu croiser, les notions de démocratie, de socialisation, de service public, de propriété collective, de planification, etc. reviennent très souvent, ce qui est une bonne chose, mais ces termes ayant été pour beaucoup dévoyés, mal utilisés ou jamais clarifiés, ils conviendrait selon nous de les préciser autant que possible comme nous avons tenté de le faire dans le

lexique de ce document. En effet, pour caricaturer un exemple, la gestion « démocratique » du pôle bancaire par un président élu tout puissant ou même par un gouvernement n'a pas du tout le même sens que ce même pôle géré par des assemblées représentatives au plus proche du peuple et des besoins. Il est sinon possible de placer derrière ces mots un monde désirable autant qu'un monde peu enviable.

Lexique :

- Démocratie :
« modèle de décision politique idéal qui se reconnaît l'existence de contradictions d'intérêts en son sein et dans lequel chaque citoyen est associé à part égal dans l'expression de ses contradictions, leur analyse, et la délibération dans le but d'arriver à un arbitrage. »
- Démocratie horizontale : la définition ci-dessus inclus déjà l'horizontalité, mais étant donné que la définition répendue est plus de l'ordre de « Forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple », ce qui est peu clair, l'expression « démocratie horizontale » sert surtout de désambiguation par rapport au modèle actuel dans lequel on élit des dirigeants (présidents, assemblée nationale, ...) qui ensuite décident.
Précisons : une telle horizontalité permet de garantir meilleure une défense des intérêts collectifs, moins de clientélisme, etc... et ne nécessite en réalité qu'un effort de travail limité des citoyens : la mise en place d'assemblées temporaires à partir d'échantillons représentatifs de la population, par exemple, pouvant suffire à obtenir un résultat proche de celui qu'aurait donné une consultation de la population entière (l'assemblée pour le climat organisée sous la pression des gilets-jaunes aurait par exemple été intéressante si elle avait été souveraine et n'avait pas subi de pression et réécritures des textes en aval)
- représentativité (représentatif vs représentant) : dans la définition ci-dessus, nous faisons la distinction entre des représentants élus (représentants) et tirés au sort pour garantir un échantillon représentatif de la population
- cotisation vs impôt : l'idée de la cotisation est de réserver une part de la production (et donc du travail) à un usage spécifique. L'idée de l'impôt est de récupérer une part des gains et possessions des individus pour le mettre à disposition de l'état. Plusieurs choses sont à noter. Pour commencer, la cotisation est fléchée (une cotisation de 10 % pour les soins implique que 10 % de l'effort de travail se fera dans les soins), l'impôt ne l'est pas, ou en tout cas de manière bien plus indirecte et dépendante de l'état, là où la cotisation au régime générale était à l'origine gérée démocratiquement indépendamment de l'état (au sens du gouvernement). Ensuite, la cotisation est prise directement sur la production marchande (aujourd'hui à travers les salaires, ce qui pose problème par rapport au bénéfices fait à travers la robotisation, d'ailleurs ; il serait plus pertinent de cotiser sur la valeur ajoutée marchande, avant les salaires, et surtout avant les dividendes), l'impôt est pris à posteriori (on donne de l'argent qu'on demande ensuite de rendre, avec les effets que l'on sait sur l'évasion fiscale). La cotisation nous paraît donc préférable à l'impôt (le seul avantage de l'impôt étant de réduire les revenus trop élevés ayant abouti à des richesses individuelles absurdes, ce qui est facile à atteindre par d'autres biais)
- capitalisme : modèle d'exploitation (soit disant d'économie), basé sur une économie de marché et se fondant sur la fructification du capital sous toutes ses formes : spéculation, prêt avec intérêts, location (à différencier d'un service d'entretien et de mise à disposition), investissement à condition d'un retour sur investissement supérieur, ... ; ainsi que sur le pouvoir

associé à la détention d'un tel capital (la propriété d'une entreprise offre le pouvoir de décision sur le travail et la propriété de ce qui est produit)

- marché : système d'échange basé sur une monnaie et sur une valeur d'échange des biens et services déterminée par l'offre et la demande. Ce type de système est approprié pour répartir des richesses (au sens de valeur d'usage) disponibles en quantité limitée et pour lesquelles on souhaite une répartition en fonction des besoins et moyens de chacun. Ceci fonctionne moins bien en cas de grandes inégalités de moyens.
- Salaire : revenu versé en récompense d'un travail
- Travail : Toute activité permettant le bon fonctionnement de la vie en société à toute échelle ou offrant un espoir de l'améliorer (Le premier point inclus par exemple la production alimentaire, l'éducation, les productions de loisirs, etc. Le second point inclus par exemple la recherche.)
- Emploi : Toute activité faite au service d'un collectif de travail (entreprise), en échange d'un salaire versé par ce dernier.
- Revenu : toute somme de monétaire touchée par individu pour quelque raison que ce soit, ce qui inclus les rentes, spéculations, dividendes, etc.